

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2015

---

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° AS33

présenté par

M. Tardy

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 27, supprimer les mots :

« , de débattre ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Si ces commissions doivent être créées, il faut qu'elles aient un vrai rôle et ne soient pas des instances Théodule. Elles ne sauraient être un lieu « de débat ».